



FONDATION POUR LES ÉTUDES ET RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Intervention de Sylviane Guillaumont Jeanneney à la Table ronde pour le financement du Plan National de Développement 2017-2021 de la République du Tchad, 7 septembre 2017.

Résumé

La situation financière du Tchad est à l'heure actuelle très difficile comme nous l'ont bien expliqué le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement et le Ministre des Finances et du Budget. La réduction des dépenses a porté en partie sur les dépenses sociales qui, selon le rapport du FMI relatif à la requête du Tchad en vue d'une facilité élargie de crédit, aurait atteint un niveau incompressible. Il est donc nécessaire de définir des priorités et c'est bien l'objet du Plan National de Développement 2017-2021 (PND). Je voudrais en souligner une, qui pour moi est la priorité des priorités : l'éducation primaire en zone rurale. Pourquoi ? Comment ?

1° Pourquoi faire de l'instruction primaire en zone rurale la première priorité ?

- La population qui vit de la production agricole est au Tchad largement dominante (75%) et le produit agricole constitue encore un tiers du PIB ; c'est en zone rurale que sévit la plus forte pauvreté.
- La situation du capital humain au Tchad est particulièrement défavorable comme nous l'ont montré les Ministres de l'Éducation nationale et de la Santé. Elle est inférieure au reste de la CEMAC et la situation est particulièrement grave en zone rurale. De nombreux enfants ne vont pas à l'école et ceux qui y vont reçoivent un enseignement de mauvaise qualité qui ne leur permet pas d'acquérir les notions de base en lecture et arithmétique. La qualité insuffisante constitue un problème essentiel : elle est due à une mauvaise formation et rémunération des maîtres (dès lors souvent absents) et à des contenus d'enseignement qui ne font pas de place à la formation professionnelle de futurs agriculteurs.
- Une meilleure éducation en zone rurale, menant à des emplois, est la condition d'un retour à la paix, car seule elle peut décourager les jeunes de rejoindre les réseaux djihadistes.
- Enfin Comme l'a rappelé la Ministre de la Santé, l'éducation primaire est un vecteur d'amélioration de la santé, en particulier si elle concerne les filles.

2° Quelles actions entreprendre ?

- Une série de mesures dans le domaine de l'éducation sont évidemment possibles : renforcement de la formation des maîtres, création d'un corps d'inspecteurs, réforme des programmes, mobilisation de la société civile pour dénoncer les défaillances du système comme l'a expliqué le Ministre de l'Education.
- Mais ces multiples mesures en faveur de l'éducation seront insuffisantes si elles ne s'accompagnent pas d'un vigoureux effort pour développer l'agriculture. Or comme le souligne le PND l'agriculture tchadienne comporte un fort potentiel de développement, notamment grâce à ses ressources en eau mobilisables par l'extension de l'irrigation et au progrès des pratiques culturales, et donc la diversification de l'économie doit reposer en particulier sur les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.
- Mais à quoi serviraient ces actions si les jeunes ne voulaient plus vivre en zone rurale ? L'amélioration de la qualité de la vie par l'arrivée de l'électricité qui permet notamment le téléphone mobile, internet, l'inclusion financière etc. (autant d'instruments dont les jeunes ne peuvent plus se passer) est un autre complément indispensable d'une meilleure éducation primaire.

En conclusion je dirais que cette exigence de développement de l'éducation primaire n'est pas propre au Tchad, c'est vrai aussi dans les autres Etats du Sahel, comme la Ferdi s'est efforcée de le montrer dans son livre *Allier sécurité et développement. Plaidoyer pour le Sahel*, disponible sur son site web.

Sylviane Guillaumont Jeanneney